

Élections européennes : le mode d'emploi

Par Florent Provansal
fprovansal@laprovence-presse.fr

Après deux années chargées électoralement, on votera à nouveau en 2009. Mais si l'élection présidentielle et les législatives en 2007 ainsi que, dans une moindre mesure, les municipales et les cantonales en 2008, avaient engendré de nombreuses inscriptions sur les listes, les européennes, qui auront lieu le 7 juin en France, ne semblent pas mobiliser (voir ci-dessous).

Pourtant, le parlement européen possède de nombreux pouvoirs. Il vote les "lois" européennes en codécision avec le Conseil des ministres ainsi que le budget de l'Union européenne (126,5 milliards d'euros en 2007) et l'investiture du président de la Commission européenne et de ses futurs "Commissaires" pour 5 ans, à partir de 2009 (www.europarl.europa.eu).

Si ce n'est pas déjà fait, vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales.

Quel scrutin ?

Le Parlement européen est élu tous les 5 ans, au suffrage universel direct, à la proportionnelle dans toute l'Union européenne. En France, il s'agit d'un scrutin de liste, à un seul tour.

Qui vote ?

Pour voter aux élections européennes en France, il faut être ressortissant d'un des 27 États membres de l'Union, âgé d'au moins 18 ans, domicilié en France, ne pas être privé du droit de vote en France ni, si vous êtes ressortissant de l'Union européenne, dans l'État dont vous avez la nationalité.

Pour qui ?

736 députés européens représentant 494 millions d'habitants appartenant aux



► 736 députés européens représentant 494 millions d'habitants appartenant aux 27 États membres de l'Union européenne seront élus début juin. Ici, le Parlement européen de Strasbourg. / PHOTO AFP

27 États membres de l'Union européenne seront élus début juin. La France en comptera 72. Ils seront répartis dans 8 circonscriptions. Le nombre de sièges par circonscription sera précisé par décret en 2009.

Ils étaient 13 depuis 2004 dans la circonscription Grand Sud-Est qui englobe Paca, Rhône-Alpes et la Corse. Si aucun parti n'y a déposé sa liste officiellement, la tête de liste à l'UMP devrait être Michel Barnier, ministre de l'Agriculture. Côté socialiste, si la tête de liste en 2004, Michel Rocard, ne se représente pas, le nom de Patrick Menucci, maire du 1^{er} secteur de Marseille, est évoqué comme celui de Michèle Rivasi, une élue de Valence, pour le pôle écologie constitué avec les Verts. Enfin, le premier secrétaire fédéral du FN, Jackie Blanc, se félicite déjà de la candidature de Jean-Marie Le Pen pour son parti. ■

LE POINT DES INSCRIPTIONS À MARSEILLE

Daniel Sperling, adjoint à l'État civil à Marseille, l'avoue simplement. On devrait battre des records historiques, mais à la baisse, en terme d'inscriptions sur les listes électorales en 2008. "Mais attention, les citoyens ont encore trois jours pour le faire." Ce faible chiffre est dû à la fois à l'inscription automatique des personnes qui atteignent les 18 ans, aux fortes poussées les années précédentes, notamment le pic de 2006, et enfin au peu d'intérêt de la population envers les européennes, le seul scrutin de 2009. Entre le 1^{er} janvier et le 30 novembre de cette année, les services de Daniel Sperling ont recensé 10 509 inscriptions dont 8 100 d'office. En 2003, juste avant les européennes, ils en comptaient 13 870, "mais il y avait également des régionales et des cantonales." On est loin, dans les deux cas, du pic de décembre 2006 avec 34 518 inscriptions pour la présidentielle. L'élue rappelle que la ville a vu ses listes progresser d'année en année: "Il y avait 421 435 inscrits fin 2003, le chiffre prévisionnel pour 2008 dépasse les 477 000, ce qui témoigne du développement de Marseille." F.P.

► 26 bureaux de proximité de la ville de Marseille seront ouverts de 8h30 à 17h30 les 29 et 30 décembre et de 8h30 à 17h le 31. Pour s'inscrire, il faut une pièce d'identité en cours de validité, la preuve d'un domicile réel (électricité, gaz, etc.), le formulaire d'inscription disponible en mairie et une déclaration d'honneur mentionnant votre nationalité. Pour plus d'infos, vous pouvez appeler allô mairie au 0810813813.